

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI 21 FÉVRIER 2017 – 19 H 00
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340 SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG, QC. J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

MEMBRES PRÉSENTS (P):

Commissaires		Parent Commissaires	
Gordon Barnett	P	Mary Gilman	P
Claire Beaubien	P	Paul Laberge	Absent
Daniel Brodie	P	Cindy Véronneau	Absente
Richard Gagnon	P	Kenneth Waterhouse	P
Gary Holliday	Absent		
Joy Humenuik, <i>vice-présidente</i>	P	DC	
Mary-Ellen Kirby	GH	Secrétaire général, Éric Campbell	P
Frank MacGregor	GH	Directeur général, Christian Provencher	P
Alice McCrory	Absente	Directrice générale adjointe et directrice des Services éducatifs, Kandy Mackey	P
Michael Murray, <i>Chairman</i>	P	Directeur des Ressources humaines, Jeffrey Pauw	P
Tina Pezzi-Bilodeau	GH	Directrice des Services financiers, Sophie Leduc	P
Gregg Thomson	Absente	Directeur des opérations, Michel Soucy	P

OBSERVATEURS

Sharon Priest, conseillère en communications

PUBLIC

Megan Seline, présidente, *Appalachian Teachers' Association (ATA)*, Matthew McCully, *The Record*, Julie Dubois, présidente, *Townships Regional Union Support Staff (TRUSS)*.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre l'assemblée à 19 h 07.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'AGENDA

LE QUORUM EST ATTEINT ET IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon d'accepter l'ordre du jour du 21 février 2017 tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 NOVEMBRE 2016

Résolution no. ETSB17-02-38

Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2016

ATTENDU QU'UNE copie du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2016 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant le début de la réunion, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett d'exempter le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la réunion tenue le 22 novembre 2016.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

M. Seline souhaite aux membres du Conseil une bonne et heureuse année, une bonne Saint-Valentin et de Joyeuses Pâques.

Q: Que fait la Commission scolaire pour promouvoir les programmes de formation professionnelle dans les écoles secondaires ?

R: La directrice des Services pédagogiques, K. Mackey, explique que des visites sont organisées, des journées consacrées aux carrières et des foires et que dans certains cas, des membres du personnel de formation professionnelle sont présents dans les écoles secondaires lors des soirées parent-élèves.

Q: Sommes-nous au courant que le Centre 24 juin fait la promotion de ses programmes dans nos écoles secondaires ?

R: Dans certains cas, certains programmes offerts dans d'autres centres ne sont pas disponibles dans le Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire Eastern Townships local. C'est la responsabilité du conseiller en orientation de l'école secondaire de rendre l'information disponible pour nos élèves à propos des différentes possibilités qui s'offrent à eux et de l'endroit où ces programmes sont offerts.

3. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et la Direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships désirent souligner les réalisations suivantes :

Les équipes de basketball de l'École secondaire régionale Alexander Galt (GALT) ont récemment reçu un montant de 15 000 \$ afin d'acheter de nouveaux uniformes. La Fondation Tillotson a gracieusement donné 7 500 \$ et la Classique Piper a fait un don de 7 500 \$. La Fondation Tillotson est une fondation privée basée au New Hampshire qui accorde du financement également à des organisations canadiennes. La Classique Piper est un tournoi de golf annuel en honneur et à la mémoire de John Haller, longtemps enseignant et entraîneur à GALT. Le tournoi amasse des fonds destinés aux programmes athlétiques de GALT.

Le lundi 13 février, la Fondation Desjardins a accordé une somme de 3000 \$ à l'École secondaire Massey-Vanier afin de soutenir le programme «Learning Readiness Daily Physical Activity (LRDPAP) ». Ce programme est offert aux élèves de Secondaire 1 qui effectuent 45 minutes d'exercices, de modérés à vigoureux, chaque jour. Le but de ce programme est d'améliorer leur condition physique générale et par le fait même de produire un impact positif sur leur comportement et leur réussite. Nous aimerions remercier la Fondation Desjardins et plus particulièrement la *Caisse Populaire de Brome-Missisquoi* pour leur générosité;

La 8e édition des Journées de la persévérance scolaire se déroulait du 13 au 17 février à travers la province. Une fois de plus cette année le thème était celui du Super héros de la Persévérance scolaire. Spécifiquement pour cette occasion, plus de 30 événements et activités ont été organisés dans les 20 écoles et centres de la Commission scolaire Eastern Townships afin de promouvoir et de valoriser l'importance de rester à l'école. Nous aimerions féliciter tous le personnel impliqué dans toutes les activités qui ont lieu de même que les nombreux bénévoles qui ont donné leur temps et leur expérience et contribué au succès de cette semaine. Vous êtes tous des Superhéros !

Le jeudi 26 janvier s'est déroulé la Foire des sciences de l'École secondaire Massey-Vanier. Des élèves des écoles primaires Butler et de Farnham (3^e année et plus) ont joint les élèves de Massey-Vanier et plus de 60 projets ont été présentés. Après délibérations des juges, les résultats sont les suivants:

Les gagnants pour tout le nouveau primaire : Julia Vermeulen et Madison Ingalls;

Les gagnants pour tout le niveau secondaire: Joshua Desrosiers et Sina Ludwig;

Bourse d'étude de la Foire des sciences pour le Secondaire 5 : Abigail Whitcher

Les gagnants sont les suivants:

Primaire:

Cycle 2 (3e et 4e année)

3^{ième} place Laurence Dupuis-Barabe et Melody Sauvageau

2^{ième} place Megan Sherrer et Marie-Jane Rauzon

1^{ère} place TIE Heidi Rachat et Madison Parise / Florence Chalifax et Penelope Leblanc

Cycle 3 (5e et 6e année)

3^{ième} place Daphne Montembault et Noemi Duhamel

2^{ième} place Gabrielle Ayote et Hailie Corey

1^{ère} place Julia Vermeulen et Madison Ingalls

Secondaire

(Secondaire 1)

3^{ième} place Ethan Meunier

2^{ième} place Destany Picken et Zephania Raymond

1^{ère} place Justin Des Ruisseaux

(Secondaire 2)

3^{ième} place Kayley Devlin et Alexis Couture

2^{ième} place Tyler Clark et Nicolas leSage

1^{ère} place Solomon Jung

(Secondaire 3)

1^{ère} place Joshua Morency et Rex Wong

(Secondaire 4)

3^{ième} place John Marr

2^{ième} place Christina Ciurlej

1^{ère} place Joshua Desrosiers et Sina Ludwig

(Secondaire 5)

2^{ième} place Kaitlyn Venneman

1^{ère} place Abbigail Whitcher

5. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

6.1 Assermentation de parents commissaires (M. Gilman)

Le secrétaire général distribue le formulaire d'assermentation au parent commissaire qui était absente lors de la dernière réunion (M. Gilman) conformément au règlement no. 3 du code d'éthique qui requiert le renouvellement de ce document pour l'année scolaire 2016-2017. Le document est signé et sera conservé dans le dossier des commissaires.

4. AFFAIRES NOUVELLES

4.1 Nomination d'un tuteur légal pour les élèves mineurs inscrits au programme d'élèves internationaux

Résolution no. ETSB17-02-39

Nomination d'un tuteur légal pour les élèves mineurs inscrits au programme d'élèves internationaux

ATTENDU QUE le programme d'élèves internationaux (PEI) de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est en pleine expansion et accueille des élèves de partout à travers la planète;

ATTENDU QUE la clientèle du PEI est composée à la fois d'adultes et d'élèves mineurs;

ATTENDU QUE pour étudier au Québec et au Canada en tant que résident temporaire, les élèves doivent obtenir un *Certificat d'acceptation du Québec* (CAQ) et un permis d'études canadien;

ATTENDU QUE afin d'obtenir ces deux documents, les élèves mineurs doivent être parrainés par un tuteur légal (résident canadien) durant leur séjour au Canada jusqu'à ce qu'ils atteignent leur majorité;

ATTENDU QUE la personne attitrée comme tuteur doit assurer le bien-être des élèves et assumer l'entière responsabilité légale de ces élèves;

ATTENDU QUE dans ces circonstances, la CSET a choisi de nommer une employée pour assumer les responsabilités de tuteur légal;

ATTENDU QUE l'employée attitrée fera partie de l'assurance responsabilité civile de la Commission scolaire afin d'accomplir les responsabilités supplémentaires de tuteur légal;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik qu'à compter du mois d'août 2017, la Commission scolaire Eastern Townships nomme Eva Lettner comme tuteur légal pour tous les élèves internationaux inscrits au programme d'élèves internationaux de la CSET et qu'en son absence, Marie-Andrée Cloutier ou Marie-Michèle Dorais agisse comme tuteur légal;

Adoptée à l'unanimité

4.2 Commission scolaire Eastern Townships - Programme d'élèves internationaux - Frais d'agents

Résolution no. ETSB17-02-40

Commission scolaire Eastern Townships - Programme d'élèves internationaux - Frais d'agence

ATTENDU QUE la mission du programme d'élèves internationaux (PEI) de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est de promouvoir une meilleure compréhension des réalités multiculturelles, encourageant ainsi les élèves à devenir des citoyens globaux;

ATTENDU QUE une partie du mandat du PEI est d'augmenter la population étudiante des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU QUE afin de limiter les risques financiers et d'assurer le succès du PEI, la CSET travaille en partenariat avec des agents et des agences qui soutiennent les deux parties au niveau du recrutement d'élèves et des barrières culturelles et linguistiques;

ATTENDU QUE la CSET travaille dans le cadre des règles établies par Immigration Canada, par le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (Québec), et selon les directives établies par l'Association canadienne des écoles publiques – International, une organisation à but non lucratif composée de 127 districts subventionnés publiquement et Éducation Internationale, une coopérative à but non lucratif subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

ATTENDU QUE la CSET ne peut projeter, sur une base annuelle, le nombre exact d'élèves internationaux recrutés par le PEI ni projeté par quelle agence ils seront recrutés;

ATTENDU QU'une entente contractuelle stipule qu'un pourcentage des frais de scolarité doit être payé aux agents, basé sur leurs résultats;

ATTENDU QUE les frais d'agence ou d'agent pour le recrutement des élèves internationaux sont acquittés selon les pratiques commerciales habituelles, soit sur présentation des factures après le dénombrement officiel des élèves;

ATTENDU QUE la CSET a reçu une facture de CIS Expert pour le recrutement des élèves pour la période du 1^{er} août 2015 au 30 novembre 2016 au montant de 77 026 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la CSET paie un montant de 77 026 \$ à l'agence CIS Expert; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE** le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

4.3 Commission scolaire Eastern Townships - Programme d'élèves internationaux - Frais d'agence

Résolution no. ETSB17-02-41

Commission scolaire Eastern Townships - Programme d'élèves internationaux - Frais d'agence

ATTENDU QUE la mission du programme d'élèves internationaux (PEI) de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est de promouvoir une meilleure compréhension des réalités multiculturelles, encourageant ainsi les élèves à devenir des citoyens globaux;

ATTENDU QUE une partie du mandat du PEI est d'augmenter la population étudiante des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU QUE afin de limiter les risques financiers et d'assurer le succès du PEI, la CSET travaille en partenariat avec des agents et des agences qui soutiennent les deux parties au niveau du recrutement d'élèves et des barrières culturelles et linguistiques;

ATTENDU QUE la CSET travaille dans le cadre des règles établies par Immigration Canada, par le ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion (Québec), et selon les directives établies par l'Association canadienne des écoles publiques – International, une organisation à but non lucratif composée de 127 districts subventionnés publiquement et Éducation Internationale, une coopérative à but non lucratif subventionnée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

ATTENDU QUE la CSET ne peut projeter, sur une base annuelle, le nombre exact d'élèves internationaux recrutés par le PEI ni projeté par quelle agence ils seront recrutés;

ATTENDU QU'une entente contractuelle stipule qu'un pourcentage des frais de scolarité doit être payé aux agents, basé sur leurs résultats;

ATTENDU QUE les frais d'agence ou d'agent pour le recrutement des élèves internationaux sont acquittés selon les pratiques commerciales habituelles, soit sur présentation des factures après le dénombrement officiel des élèves;

ATTENDU QUE la CSET a reçu une facture de Merpoint International inc. pour le recrutement des élèves pour la période du 1^{er} août 2014 au 30 juin 2016 au montant de 97 500 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la CSET paie un montant de 97 500 \$ à l'agence Merpoint International inc.; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE** le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

4.4 Commission scolaire Eastern Townships – Programme d'élèves internationaux – Entente de location

Résolution no. ETSB17-02-42

Commission scolaire Eastern Townships – Programme d'élèves internationaux – Entente de location

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est fière d'offrir un environnement multiculturel à ses élèves qui s'enrichit de l'arrivée de plus en plus d'élèves internationaux;

ATTENDU QUE la CSET fait face à une demande croissante d'hébergement dans le cadre de son programme d'élèves internationaux (PEI) pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE la CSET recherche de l'hébergement afin de répondre au nombre croissant d'élèves internationaux pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE la CSET a approché le *Collège du Mont St-Anne* à Sherbrooke afin d'évaluer la possibilité de louer ses installations d'hébergement pour sa clientèle d'élèves internationaux;

ATTENDU QUE le collège dispose présentement d'espaces pour héberger la clientèle du PEI et que la CSET est en train de négocier un bail à cet effet;

ATTENDU QUE la CSET et le *Collège du Mont St-Anne* à Sherbrooke ont convenu d'offrir l'hébergement pour un prix fixe de neuf cent (900 \$) par élève, par mois, durant une période de onze (11) mois, incluant la chambre, les repas et un certain nombre d'activités parascolaires;

ATTENDU QUE la CSET a accepté un prix fixe net de 60 000 \$ pour la supervision sept (7) jours par semaine, vingt-quatre (24) heures par jour de tous les élèves internationaux de la CSET qui résident au *Collège du Mont St-Anne* à Sherbrooke;

ATTENDU QUE le total des frais payables par la CSET pour la période du 1^{er} août 2016 au 30 juin 2017 dépassera 100 000 \$ (environ 150 000 \$);

ATTENDU QUE la CSET peut renouveler l'entente avant le 30 juin 2017, pour la période débutant le 1^{er} août 2016 au 30 juin 2017, aux mêmes conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que la CSET conclue une entente de location avec la PEI; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE** le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

4.5 Soumission du calendrier de conservation des documents no 1

Résolution no. ETSB17-02-43

Soumission du calendrier de conservation des documents no 1

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la *Loi sur les archives* (L.R.Q., chap. A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est un organisme public visé au paragraphe n° 6 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU QUE la CSET n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie d'autoriser le Secrétaire général à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de BAnQ pour et au nom de la CSET.

Adoptée à l'unanimité

4.6 Adhésion au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)-Montérégi

Résolution no. ETSB17-02-44

Adhésion au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)-Montérégie

ATTENDU QUE certaines de nos écoles, dans le cadre de leur approche santé, aimeraient travailler avec un représentant du *RSEQ Montérégie*;

ATTENDU QUE seules les écoles secondaires ou les commissions scolaires peuvent adhérer au *RSEQ Montérégie*;

ATTENDU QUE pour devenir membre, une commission scolaire doit présenter une résolution adoptée par son Conseil des commissaires;

ATTENDU QUE les frais d'adhésion mensuels pour l'année scolaire 2016-2017 sont de 350 \$ plus 0,22 \$ par élève du niveau primaire et 0,23 \$ par élève du niveau secondaire, établi à partir de la population étudiante au 30 septembre de l'année en cours, ce qui représente un montant de 718,55 \$;

ATTENDU QUE les Services pédagogiques assumeront le paiement de cette somme;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships délèguera monsieur Nate Forster à *RSEQ Montérégie*. Le mandat de ce délégué sera en rapport avec le programme des activités 2016-2017 tel que soumis par le *RSEQ Montérégie*. Dans le cadre de son mandat, le délégué devra participer au processus décisionnel de ladite association et faire le suivi des décisions qui seront prises, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la Commission scolaire Eastern Townships devienne membre du *RSEQ Montérégie* pour l'année scolaire 2016-2017 afin de permettre à nos écoles d'avoir accès à leurs services et de nommer une personne à titre de la déléguée pour représenter notre commission scolaire.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général présente son rapport dans lequel il souligne les points suivants:

- Période d'inscription des nouveaux élèves
- Visites d'école
- Collaboration avec l'Association des Townshippers
- Surveillance des tempêtes

Un exemplaire du rapport écrit du directeur général est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

8.2 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le président présente son rapport dans lequel il souligne les points suivants:

- Droit de vote pour les commissaires représentant les parents
- L'importance d'obtenir un diplôme ou une certification
- L'importance de rester à l'école

Un exemplaire du rapport écrit du président est annexé à la copie officielle du procès-verbal dont il fait partie intégrante.

9. RAPPORTS DES COMITÉS CONSULTATIFS

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, le commissaire M. Murray, présente les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir :

- Sujets internes

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire G. Barnett, présente les sujets qui ont été discutés lors de la réunion du 20 décembre 2016 :

- Loi 105
- *Tell them from Me*
- Ententes avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
- SOFIE
- Document – Rapport sur les comités
- Pourcentage de temps dans les écoles pour les directions
- *BYOD*
- Plan d'action du directeur général (mise à jour du modèle)
- Politique sur la nutrition
- Symposium 2016 – Sondage
- *Recours collectif*
- *Cédule de formation pour les commissaires*

Il mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 14 février 2017.

Le président du comité de gouvernance et d'éthique présente la résolution suivante :

9.2.1 Demande d'autorisation en vertu de l'article 7 de la Loi sur les élections scolaires

Résolution no. ETSB17-02-45

Demande d'autorisation en vertu de l'article 7 de la Loi sur les élections scolaires

ATTENDU QUE, selon la liste électorale transmise par le directeur général des élections (DGEQ), le nombre d'électeurs de la CSET est de 17 217;

ATTENDU QUE l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires alloue huit (8) circonscriptions électorales à la CSET considérant ce nombre d'électeurs;

ATTENDU QUE le territoire de la CSET est très étendu puisqu'il mesure environ 18 000 km²;

ATTENDU QUE les territoires d'environ 193 municipalités sont compris dans le territoire de la CSET;

ATTENDU QU'environ 97 municipalités sont isolées dans le territoire de la CSET;

ATTENDU QUE le territoire de la CSET remplit conséquemment les trois critères mentionnés à l'article 7 de la Loi sur les élections scolaires;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) compte présentement onze (11) circonscriptions électorales puisque trois (3) circonscriptions supplémentaires lui avaient été accordées par le ministre lors des élections de 2014;

IL EST PROPOSÉ PAR le Commissaire G. Barnett de demander au ministre d'autoriser la CSET à ajouter trois (3) circonscriptions additionnelles à qui est prévu à l'article de la Loi sur les élections scolaires, portant ainsi le nombre de circonscriptions électorales à onze (11).

Adoptée à l'unanimité

9.3 Comité consultatif des finances

La présidente du comité consultatif des finances, la commissaire J. Humenuik, présente les sujets qui ont été discutés lors de la réunion du 17 janvier 2017:

- Lancement du projet d'investissement 2016-2017– Confirmation des professionnels
- Renouvellement de la résolution pour les assurances.

Elle indique que la prochaine réunion aura lieu le 21 mars 2017.

La présidente du comité consultatif des finances présente également les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances

Il n'y a aucune résolution.

Bâtiments et terrains**9.3.1.1 Renouvellement du contrat général d'assurances– Achat regroupé****Résolution no. 17-02-46****Renouvellement du contrat général d'assurances– Achat regroupé**

ATTENDU QUE les articles 178 et 270 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoient qu'une commission scolaire peut contracter une assurance;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années le Conseil des commissaires autorise la participation de la Commission scolaire Eastern Townships au sein du *Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances*;

ATTENDU QUE l'expérience de l'achat regroupé a été avantageuse pour la Commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU QUE le contrat d'assurance de la commission scolaire se termine le 30 juin 2017;

ATTENDU l'expertise et l'expérience de l'entreprise désignée pour négocier la souscription d'assurance, le *Groupe Turcot inc.*;

ATTENDU les dispositions de la politique d'acquisition de la commission scolaire, qui favorise le processus d'achat regroupé;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Commission scolaire de poursuivre sa participation à l'achat regroupé d'assurances pour les régions de la Montérégie et des Cantons de l'Est;

IL EST PROPOSÉ PAR LA COMMISSAIRE J. HUMENUK ET RÉSOLU :

- de maintenir l'autorisation accordée à la Commission scolaire Eastern Townships de participer au regroupement des commissions scolaires de la Montérégie et de l'Estrie en matière d'assurances;
- de désigner le *Groupe Turcot inc.* pour représenter la Commission scolaire Eastern Townships pour toutes les phases nécessaires du renouvellement du contrat d'assurance générale pour l'année scolaire 2017-2018, contrat par contrat ou par appel d'offres, conformément à la méthode qui sera utilisée;
- dans l'éventualité que l'option privilégiée soit l'appel d'offre regroupé, de mandater la *Commission scolaire de la Région de Sherbrooke* pour effectuer un appel d'offres public conformément aux procédures et aux politiques en vigueur à la commission scolaire;
- dans l'éventualité qu'un appel d'offre public soit effectué concernant l'assurance, que la Commission scolaire Eastern Townships agisse de manière solidaire avec les autres commissions scolaires participantes dans ce processus;

- de demander qu'une recommandation pour l'achat d'assurance pour l'année 2017-2018 soit déposée par le directeur des opérations d'ici le 1er juin 2017, afin d'assurer que la demande soit soumise à temps au comité exécutif (ou au Conseil des commissaires);

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.1 Demande de la Ville de Sutton pour obtenir un droit de passage

Résolution no. ETSB17-02-47

Demande de la Ville de Sutton pour obtenir un droit de passage

ATTENDU QUE la Ville de Sutton a demandé par voie de résolution le 30 janvier 2017 à la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) d'obtenir un droit de passage en faveur de la ville;

ATTENDU QU'un groupe de citoyens présente un projet intéressant sur le terrain appartenant à la ville, connu comme étant le parc Godue;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce projet, plusieurs aménagements doivent être apportés pour faire du parc un endroit où les citoyens puissent profiter d'un environnement propice à la détente, à la réflexion et à des activités telles que la lecture;

ATTENDU QU'un amphithéâtre naturel serait disponible pour organiser des concerts extérieurs;

ATTENDU QU'afin de compléter ce projet il est nécessaire pour la Ville de Sutton d'obtenir un droit de passage sur le terrain du côté nord de la rivière Sutton appartenant à la Commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU QUE ce projet encourage une relation positive entre la communauté et l'école;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la CSET d'accorder un droit de passage sur le lot numéro 4 848 590 en faveur d'un ou de plusieurs lots appartenant à la Ville, à être déterminé, afin de permettre au public de traverser et d'avoir accès au lot adjacent appartenant à la Ville;

ATTENDU QUE le projet sera supervisé par la Ville de Sutton sans aucun frais pour la Commission scolaire Eastern Townships;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'École primaire de Sutton doit confirmer qu'il appuie le projet par voie de résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gagnon que la CSET accorde un droit de passage sur le lot numéro 4 848 590 à la Ville de Sutton; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ QUE** le directeur général soit autorisé à signer tout document relatif et qu'en l'absence du Directeur général, le Directeur des opérations soit également autorisé à signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Transports

9.3.2.1 Achats d'autobus scolaires pour l'année 2016-2017 A

Résolution no. ETSB17-02-48

Achats d'autobus scolaires pour l'année 2016-2017 A

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships possède et exploite une flotte d'autobus scolaires;

ATTENDU QUE, pour maintenir une flotte sécuritaire et conserver les coûts de réparation à un bas niveau, il est nécessaire de remplacer les autobus sur une base régulière;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a établi les paramètres d'échange des autobus et dispose de ressources financières réservées à cette fin;

ATTENDU QUE le 17 janvier 2017, le MEES a autorisé la Commission scolaire Eastern Townships a procédé aux appels d'offre pour l'achat de véhicules neufs en conformité avec les modalités de la mesure « Autobus scolaire »;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Eastern Townships a ouvert des soumissions pour l'achat d'autobus scolaires pour l'année scolaire 2016-2017;

ATTENDU QUE les soumissions ont été ouvertes le 14 février 2017 et que trois (3) soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE toutes les soumissions reçues étaient conformes aux exigences requises lors de l'appel d'offres;

ATTENDU QUE la soumission la plus basse a été proposée par Autobus Leeds Transit et s'élève au montant de 924 628,95, incluant les taxes;

ATTENDU QUE le MEES doit procéder à une analyse des soumissions reçues et confirmera son accord ainsi que les montants attribués, obtenus en utilisant les méthodes de gestion des allocations supplémentaires et autres activités pour 2016-2017;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Brodie que la Commission scolaire Eastern Townships accepte la soumission reçue d'Autobus Leeds Transit au montant de 804 204 \$ pour huit (8) autobus scolaires de 72 passagers, conditionnel à l'approbation du MEES.

Adoptée à l'unanimité

10. Comité consultatif des Services éducatifs

Le président du comité consultatif des Services éducatifs, le commissaire R. Gagnon, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif des Services éducatifs du 13 décembre 2016 :

- Directives pour les mesures de contention
- Données juin 2016 – Le rôle des Services éducatifs
- Présentation de Michael Fullan– Faits saillants
- Mise à jour des plans d'action des Services complémentaires et éducatifs

Le président mentionne également que la réunion prévue le 7 février 2017 a été annulée à cause des mauvaises conditions météorologiques et que la prochaine réunion aura lieu le 4 avril 2017.

11. Comité consultatif des communications

Le président du comité consultatif des communications, D. Brodie, présente les sujets qui ont été abordés lors de la réunion du comité consultatif des Communications le 29 novembre 2016 : informe le Conseil qu'il n'y a aucun rapport puisqu'aucune réunion n'a eu lieu.

- Mise à jour concernant la visibilité de la CSET
- Plan de travail du développement des communications 2016-2017
- Portes ouvertes
- Mise à jour de la clientèle en date du 30 septembre 2016
- Données pour les demandes d'éligibilité pour l'année scolaire 2016-2017
- Reconnaissance des bénévoles
- Autorisation du nouveau *Calendrier de conservation de la CSET*

Le président mentionne également que la prochaine réunion aura lieu le 7 mars 2017.

12. Comité consultatif des ressources humaines

Le président du comité consultatif des ressources humaines, F. MacGregor, présente les sujets qui ont été discutés lors de la réunion du 10 janvier 2017 :

- Priorités des ressources humaines
- Mise à jour des réclamations
- Proposition d'entente pour la compensation des administrateurs

- Révision des politiques des ressources humaines
- 16 mars : gala de reconnaissance pour 25 années de services
- 2 juin : gala pour les retraités

Le président mentionne également que la prochaine réunion est prévue le 14 mars 2017.

13. Comité consultatif de transport

En l'absence du président du comité consultatif de transport, le commissaire G. Holliday, le commissaire D. Brodie mentionne que la prochaine réunion aura lieu le 14 mars 2017.

14. Comité consultatif d'éducation spécialisée

En l'absence du parent commissaire C. Véronneau, la directrice des Services éducatifs, K. Mackey, mentionne que les réunions des mois de décembre, janvier et février ont été annulées et que la prochaine réunion est prévue le 15 mars 2017.

15. Comité de parents

En l'absence du parent commissaire P. Laberge, c'est la commissaire M. Gilman qui représente les parents. Elle informe le conseil que la réunion du mois de janvier a été annulée.

Elle mentionne aussi que la prochaine réunion du comité de parents aura lieu le 8 mars 2017.

16. Comité consultatif des élèves

Au nom du comité consultatif des élèves, (CCE), la commissaire J. Humenuik mentionne qu'il y a eu deux réunions, l'une le 18 janvier 2017 à l'École secondaire régionale de Richmond et l'autre, avec les commissaires, le 7 février, au centre administratif à Magog, et que les sujets suivants ont été abordés :

- Normes pour le travail d'équipe
- Stratégies pour ramasser des fonds pour les activités étudiantes
- Tournée de l'École secondaire de Richmond
- Programme d'élèves internationaux
- Création d'un événement qui permettrait l'interaction des trois écoles secondaires.

11. RAPPORT DE L'ASSOCIATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES DU QUÉBEC (ACSAQ)

Les commissaires M. Murray et F. MacGregor ont participé à la dernière réunion du Conseil d'administration.

Cinq commissaires et le président participeront à la Conférence printanière.

17. RAPPORT DE LA SOFIE

La commissaire J. Humenuik mentionne qu'il n'y a eu aucune réunion.

Elle mentionne également que nous avons reçu un certificat attestant l'adhésion de la Commission scolaire Eastern Townships.

18. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES COMMISSIONER'S COMMENTS AND QUESTIONS

Le commissaire G. Barnett a participé à la réunion du conseil d'établissement de l'École secondaire régionale Alexander Galt (Galt) durant laquelle les discussions ont porté entre autres sur le succès des élèves, les décrocheurs et une proposition de prêt. Il a assisté à la représentation de la pièce présentée à Galt en décembre intitulée « *A Christmas Chaos* ». Il a également assisté à la réunion du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle New Horizons. Les discussions ont porté sur le lancement du nouveau programme d'intégration sociale et a mentionné que Joblinks était visé.

La commissaire C. Beaubien a expliqué qu'elle avait été invitée à une présentation de Maryse Richard, la SET de l'École primaire de North Hatley, qui avait lieu à la résidence de Mme Ann Mitchell. Mme Mitchell souhaite contribuer à l'école en aidant à financer les voyages scolaires de tous les élèves, mais plus particulièrement ceux de élèves ayant le plus besoin d'aide financière. Maryse Richard organisera un souper spaghetti le 12 avril et un encan silencieux. Mme Mitchell égalera tous les profits récoltés lors de cet événement, et ce, pour les 4 prochaines années. L'argent provient des dons reçus au lieu des fleurs lors des funérailles de son mari, M. Bradley Mitchell.

Elle a aussi participé à la réunion du conseil d'établissement de l'École secondaire régionale Alexander Galt lors de laquelle la directrice a présenté les changements aux règles de bases de l'école pour le Cycle 1 en arts.

Elle informe que la date de graduation de AGRHS a été fixée au 22 juin plutôt qu'au 24 juin. Une clause du contrat de l'Hôtel Delta stipule qu'ils peuvent annuler le contrat si un événement plus avantageux financièrement se présente en même temps. Ils ont offert le 25 juin (dimanche) ou le 26 (lundi) comme alternative mais les organisateurs ont opté pour le 22 juin.

La commissaire M. Kirby relate les différentes activités qui se déroulent présentement au Centre communautaire d'apprentissage d'Eaton Valley;

La commissaire T. Pezzi-Bilodeau décrit également les activités qui ont lieu à l'École primaire d'Asbestos-Danville-Shipton ainsi qu'au Centre communautaire d'apprentissage de l'École primaire de Drummondville;

Le président M. Murray a participé hier soir à un événement dans sa région qui visait à informer les citoyens de l'intention du gouvernement d'offrir un accès internet par fibre optique dans les régions rurales à coût abordable pour les citoyens.

19. CORRESPONDANCE

Le secrétaire général indique qu'il n'a reçu aucune correspondance.

20. PÉRIODE DE QUESTIONS

Megan Seline

Q: Outre le fait que les parents commissaires ont obtenu le droit de vote, quel sera l'impact de la Loi 105 sur la Commission scolaire Eastern Townships?

R: Le président mentionne que le principe de subsidiarité, soit que les décisions sont prises par les personnes au niveau le plus proche de l'impact qu'auront ces décisions, représente en général le plus grand changement. Pour la Commission scolaire Eastern Townships, cela représente un changement mineur puisque nous fonctionnons déjà avec une approche décentralisée mais nous nous rapprocherons davantage du principe de subsidiarité.

De même, les commissaires représentant les parents auront maintenant la possibilité de présider des comités internes.

Un autre changement concerne l'implantation d'un comité d'allocation des ressources formé majoritairement de directeurs (trices) d'école. À la Commission scolaire Eastern Townships, nous n'entrevoions aucun problème à ce niveau car nous avons déjà mis en place un mécanisme semblable.

Q: Est-ce que vous prévoyez qu'il y aura un impact sur le projet éducatif de l'école ?

R : Le président répond que l'esprit de ce projet est toujours le même et qu'il s'agit davantage d'un changement cosmétique de nom.

Q: Où en sont le management et les administrateurs par rapport à la communauté d'apprentissage professionnel (PLC) ?

R : Le président répond que la mise en oeuvre de la philosophie de la PLC varie à partir du niveau de l'école jusqu'à celui du Conseil des commissaires. En même temps, comme chaque établissement de la commission scolaire progresse à son propre rythme, le Conseil également puisqu'il fait partie intégrante de la CSET.

21. VARIA

Il n'y a aucun sujet.

22. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire R. Gagnon recommande d'ajourner la réunion à 20 h 55.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

/EC
2017-02-22